

## « Ab Ecclesia » – « Ab Maria »

**M**es très chers frères, nous allons souligner l'opportunité de la fête que nous célébrons eu égard à la situation dans laquelle se trouve l'Église. Nous avons déjà dit ensemble que, selon le Concile de Trente, la Messe est offerte « *ab ecclesia per Sacerdotes* ». *Per Sacerdotes*, c'est inéluctable, puisque la force sacramentelle du sacrifice exige un sacerdoce ministériel. Mais il y a également, primordialement, *ab ecclesia*, c'est-à-dire toute messe, en droit, est impérée par l'Église et donc en fait par celui qui a l'Autorité dans l'Église. En sorte que le sacrifice qui est offert, qui est substantiellement celui du Christ, reste même à l'intérieur de l'Église, en ce qui concerne l'Église expressément le sacrifice du Christ, et ainsi c'est d'ailleurs l'unité du sacrifice qui se trouve assurée : toute messe est en droit offerte *ab ecclesia* par intimation du Pape, cela par la hiérarchie et par les pouvoirs qui sont communiqués aux prêtres. Or actuellement ce point est clos ; et si cette chose n'est pas sensible, elle n'en est pas moins très très grave. C'est l'économie de l'Église elle-même, qui se trouve mise en cause, et c'est en fait l'unité du sacrifice qui est également compromise, sur un point secondaire, il est vrai, mais enfin il n'y a pas de détail dans les choses de Dieu, et cela donc, nous devons en souffrir ; il y a un manque, il y a un état de privation dans toutes messes, même celles qui sont les plus correctes, les plus conformes à ce qu'elles doivent être, il y a dans toutes messes un état de déficience, une privation eu égard à cette intimation absente. Et nous pouvons dans ces circonstances extrêmes, auxquelles il n'y a pas de remède, pas de remède humain sur ce point, nous pouvons nous tourner vers la Très Sainte Vierge : « *habeamus cum fiducia* » adressons-nous à Elle avec confiance ; il n'est pas question de dire qu'il ait un remplacement parce que l'ordre sacramentel est l'ordre sacramentaire, et donc l'Église en tant qu'institution ne peut pas être remplacée par autre chose qu'elle-même, c'est le drame que nous vivons, mais cependant il y a une suppléance ; s'il n'y a pas remplacement il peut y avoir suppléance, c'est-à-dire l'effet qui est produit par l'intimation de l'Église, la conséquence de l' « *ab ecclesia* » peut très bien être réalisée par la Très Sainte Vierge même, et d'une manière plus précise, par Dieu, il suffit pour le comprendre de revenir à l'origine des choses, à la source des choses : comment Jésus fonde-t-il l'Église, c'est à une communication qui est issue de Lui-même, a d'abord primordialement pour objet Lui-même. Lui-même en état de sacrifice. Et puis, cette communication constitue par ordre les membres de l'Église et parmi eux, ceux qui ont pouvoir, plus précisément de perpétuer l'Église. Eh ! bien Jésus donne aux prêtres, aux évêques, au Pape, donne prise par le pouvoir qu'Il leur communique ; Il leur donne prise sur cette communication même dans laquelle Il fonde l'Église. Et donc il y a premièrement, en vertu du sacerdoce, une prise sur la communication physique que Jésus fait de Lui-même, c'est le sacrifice de la Messe, et il y a par l'épiscopat une prise sur les membres de l'Église qui sont le corps mystique du Christ. Et cela donc c'est pour ainsi dire irrécupérable ; c'est-à-dire que cela ne peut être que comme cela. Et cependant cette communication que Jésus exerce, et qu'Il exerce par les prêtres à qui Il donne pouvoir sur sa propre communication ; cette communication, elle appartient à la Très Sainte Vierge en droit. Cela est un mystère que nous devons adorer ; Tout ce qui émane de Jésus, parce que Lui-même procède de Marie, et parce qu'Il a voulu associer la Très Sainte Vierge à sa propre œuvre rédemptrice, à cause de cela, tout ce qui émane de Lui en droit, émane d'Elle. Et donc, la prise que Jésus a communiquée à Son Église sur ce qui émane de Lui, et qui constitue l'Église ; cette sorte d'autoréflexion en Sa personne et de l'Église elle-même, parce que l'Église

prend possession d'elle-même en vertu du pouvoir que Dieu exerce sur elle, cela c'est vrai ici en un autre sens plus intime, plus personnel, plus caché. Cette communication sur laquelle l'Église a prise, sur laquelle le Pape, les évêques, les prêtres ont prise sur cette communication Marie a prise, Elle d'abord. C'est ce mystère qu'aujourd'hui nous devons contempler. Et s'il y a une déficience, actuellement, dans l'état de privation, dans la prise de conscience que l'Église fait de son propre privilège, nous pouvons bien penser que la Très Sainte Vierge le sait, le porte, qu'Elle le vit, et par conséquent, quant à l'effet qui est produit, quant à la conséquence qui doit résulter de cette prise de possession de la communication exercée par le Christ par l'Église, quant à l'effet donc, la Très Sainte Vierge arrange ; Elle fait comme si, Elle fait que les choses soient comme si. Il suffit que nous lui demandions, que nous nous tournions vers Elle, et je ne vous apprends rien, tous nous savons cela, mais cependant ce point, même parmi les traditionalistes est un peu obscur ; on ne fait pas attention à cela, et cependant c'est peut-être le point le plus important parce que c'est le culte même de Dieu qui est là en cause ; c'est la splendeur du Sacrifice, c'est l'économie du Sacrifice qui se trouve mis en état de dégradation, et l'*una-cum* ne fait que se greffer là-dessus, pour ainsi-dire, la querelle de l'*una-cum* est une question parasite, pour ainsi-dire, par rapport à celle de la doctrine que nous venons de rappeler. Eh ! bien, la Très Sainte Vierge est là, et puisque nous ne pouvons pas dire que la messe soit « *ab Ecclesia* », nous pouvons, nous devons dire qu'elle soit : « *ab Maria* ». La Très Sainte Vierge assiste autrement par le lien personnel qu'elle a avec Notre-Seigneur, elle a prise sur cette même communication qui est pour l'Église constituante, constituante pour l'Église, aussi bien de chaque fidèle que de ceux qui, dans l'Église exercent des fonctions. La Très Sainte Vierge Marie a prise sur tout cela ; Elle est Mère, Elle est Mère de l'Église, Elle est Mère des fidèles, Elle est Mère de ceux qui ont pouvoir dans l'Église, Elle est Mère de tous et de chacun et donc Elle a prise sur cette communication... Et donc Elle est qualifiée, et dans son cœur ; On peut imaginer un dialogue pour dire à Jésus l'hommage de ces messes que nous célébrons ; c'est lui qui en donne la substance, mais l'hommage des messes doit revenir d'abord à Lui, Il est l'auteur et le consommateur de la foi, Il est l'auteur et le consommateur du sacrifice. Eh ! bien, cette valeur d'hommages propres, les messes ne l'ont plus par la voie hiérarchique, par la voie de l'Église, parce qu'ils ne sont pas proclamés et, affirmés ; ils ne peuvent pas être vécus en étant : « *ab Ecclesia* ». Ce qui leur manque du côté de l'Église, provisoirement éclipsée, c'est la Très Sainte Vierge Marie qui peut le leur rendre. Encore une fois, ce n'est pas un remplacement, c'est une suppléance. Nous pouvons observer que la Très Sainte Vierge opère dans son cœur maternel l'accueil et le désir de ses enfants frustrés, parce que son Cœur est d'abord, en premier lieu, et Elle supplée par les sentiments de son Cœur, par sa fidélité, par sa veille, par sa prière, par la continuation de la Corédemption qu'Elle a acquise dans le ciel, par tout cela, Elle fait que chaque messe qui, provisoirement ne peut pas être « *ab Ecclesia* », chaque messe soit : « *ab Maria* ».

Mgr L.M. Guérard des Lauriers